

FORMATION CONTINUE

2021

EDASOP
Ecole des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

VISIOCONFERENCE DROIT PENAL

« Actualité en droit pénal des mineurs délinquants »

Lundi 8 mars 2021

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Philippe BONFILS

Professeur à Aix-Marseille Université

Doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique

Avocat au barreau de Marseille

190€ la séance

160€ / - 2 ans

Objectifs :

Présentation de l'actualité du droit pénal des mineurs délinquants et plus précisément l'actualité jurisprudentielle (décisions importantes et récentes) et normative (avec l'adoption puis l'entrée en vigueur du Code de la justice pénale des mineurs).

Pré requis :

Avocats.

Programme :

I – Actualisation jurisprudentielle du droit pénal des mineurs

II – Présentation du Code de la justice pénale des mineurs

Introduction et principes directeurs

- Loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme de la justice
- art. 93 : projet de création d'un code de la justice pénale des mineurs
- art. 94 : réforme de l'ordonnance de 45
- Code de la justice pénale des mineurs (ord. 11 sept. 2019)
- Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (art. 25)
- Texte issu de l'Assemblée Nationale
- Texte issu du Sénat
- Texte issu de la Commission mixte paritaire

Moyens pédagogiques :

Remise d'un support pédagogique lors de la séance.

Niveaux : 1, 2 et 3.

Pour vous inscrire : www.edasop.fr

École des Avocats Sud-Ouest Pyrénées

Tél : 05 61 53 58 52

N° organisme de formation : 73310242131

s.debalorre@edasop.fr